

ÉCOLE DE MUSIQUES ACTIVES DU PAYS DE BRAY :

INSCRIPTIONS 2020/2021 FICHE DE REGLEMENT : (1 PAR FAMILLE)

Responsable légal :	Nom/prénom		
	des élèves		
	Nouvel adhérent		
	(oui/non)		
	Date de		
Tel	naissance		
(en cas d'urgence)			
Email:	Email		

Une réduction exceptionnelle pour les élèves inscrits en 2019/2020 de 20% sur les cours et de 30% sur les ateliers est appliquée en dédommagement des cours manqués pour cause de COVID19 (Tarif entre parenthèses sur la grille). L'eMAPB étant une association à but non lucratif gérée par des bénévoles, vous pouvez faire le choix d'offrir cette réduction à l'association.

Entourer les tarifs choisis avant de faire les totaux		Elève 2	Elève 3	Elève 4
Adhésion association (une par famille obligatoire)	5			
Cours instrument/chant 30 minutes par semaine	460 (368)	437 (349)	437 (349)	437 (349)
Cours instrument/chant 45 minutes par semaine	620 (496)	584 (467)	584 (467)	584 (467)
Atelier en complément d'un cours	100 (70)	95 (66)	95 (66)	95 (66)
Atelier seul	200 (140)	190 (133)	190 (133)	190 (133)
Cours à 2 élèves 45 min par semaine	350 (280)	332 (265)	332 (265)	332 (265)
Cours à 3 élèves 45 min par semaine	232 (185)	225 (180)	225 (180)	225 (180)
Eveil musical	230 (161)	218 (152)	218 (152)	218 (152)
Chorale pop	80 (56)	76 (53)	76 (53)	76 (53)
Total par élève				
Total à régler				

Mode(s) de règlement :

Pass76 (Chèque de caution + attestation CAF)	Montant total réglé :
Bons loisirs (Chèque de caution + attestation CAF)	
Atout Normandie (présenter le code)	
Chèques vacances	
chèques pour un total de :	
Espèces	